



**18^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE FIM AFRICA TENUE LE 20 OCTOBRE 2017 A 9H30
A L'HOTEL REGENCY DE TUNIS (TUNISIE)**

ETAIENT PRESENTS:

| | |
|-------------------------------------|--|
| M. MARCO COMANA | PRESIDENT |
| M. LARBI SBAI | VP COMMISSION SPORTIVE (AFRIQUE DU NORD) |
| MME ROSE RUSHFORTH | VP TRESORIERE |
| MME JULIE WAHOME-MATIBA | VP FEMMES |
| M. MARIUS MATTHEE | VP ENVIRONNEMENT |
| M. KEVIN BRANCH | VP COMMISSION SPORTIVE (AFRIQUE AUSTRALE ET CENTRALE) |
| M. CLIVE MAWSON | VP LOISIRS & TOURISME |
| MME JACQUIMONTEIRO | SECRETAIRE GENERALE |
| M. TUTU MOTSUMI | BOTSWANA |
| M. MAINA MUTURI | KENYA |
| M. MASAUD ELJERBI | LIBYE |
| M. RAZAFINDRAKOTOHASINASOLOFONIAINA | MADAGASCAR |
| M. ANDREAS BRENDEL | NAMIBIE |
| M. ADRIAN SCHOLTZ | AFRIQUE DU SUD |
| MME GILLIAN DYKES | AFRIQUE DU SUD |
| M. MEHDI BACH-HAMBA | TUNISIE |
| M. JOSEPH MWANGALA | OUGANDA |
| MME NIKKI HEYGATE | ZAMBIE |
| M. BRIAN TOWNSEND | ZIMBABWE |

ASSISTAIENT EGALEMENT A L'ASSEMBLEE:

| | |
|-------------------------------|---|
| M. MONGI BOUGHDIRI | SG – Tunisie |
| M. NAJIB LAJMI | Communication & Relations publiques |
| M. NAJIB OURIMI | Responsable Environnement & Sécurité routière |
| MME. SHERYL KIBAKI | Invitée |
| SURV Séminaires (Interprètes) | |
| M. MOURAD JRAD | Ministère des sports – Directeur général |

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES:

| | |
|----------------------|------------------------|
| DR. DERICK DE BEER | VP COMMISSION MEDICALE |
| M. ABDALLAH LARAICHI | MAROC |

ETAIENT ABSENTS:

| | |
|-----------------------|---------|
| M. CHIHAB BALOUL | ALGERIE |
| FEDERATION EGYPTIENNE | |

M. Comana, le nouveau Président élu, souhaite la bienvenue à tous les délégués présents à la deuxième session de l'AG et exprime à nouveau sa reconnaissance au Conseil de la Fédération tunisienne qui a organisé une Assemblée générale très professionnelle. Il fait également écho aux sentiments exprimés la veille par M. Sbai et remercie la Secrétaire générale qui a fait en sorte que la CONU continue de

fonctionner au cours des quatre derniers mois et qui s'est occupée également de l'organisation de l'AG.

M. Jrad, qui fait partie du Ministère des Sports tunisien, souhaite la bienvenue en Tunisie à tous les délégués.

CONFIDENTIALITE ET CONFLIT D'INTERETS

Le Président rappelle aux délégués combien il importe de respecter la confidentialité des discussions et de déclarer tout conflit d'intérêts qu'ils pourraient avoir.

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE:

Les Procès-verbaux de la Réunion de l'Assemblée générale de 2016 sont considérés comme exacts puis **ADOPTES**.

PROPOSITIONS DU CONSEIL

- **Amendements aux Statuts**

L'AG **APPROUVE** les amendements à apporter aux Statuts, proposés par le Conseil.

15.8 Durée du Mandat

Tous les membres des Commissions (~~y compris~~ à l'exception des Présidents) ne peuvent occuper leur poste que pour deux mandats de quatre ans au maximum. Dans cet Article, toute période de moins de quatre ans sera considérée comme la durée complète du mandat.

Après avoir occupé leurs postes pendant deux mandats, les membres sortants des Commissions peuvent se faire élire pour deux mandats de quatre ans en tant que membre d'une autre Commission de la CONU ou bien continuer à siéger à leur Commission pour un mandat supplémentaire de quatre ans, à condition d'avoir été nommés par leur FMN et que cette nomination ait été approuvée par le Conseil.

QUESTIONS RELATIVES A LA REUNION DU CONSEIL TENUE LE 19/10/2017

- **QUESTIONS RELATIVES A LA REUNION DU CONSEIL**

Le Conseil demande aux Fédérations nationales d'examiner les propositions soumises par le Président de la FIM, notamment en ce qui concerne les régions. Suite aux discussions à cet égard, les FMN présentes **ACCEPTENT** les propositions présentées par la FIM. Toutefois, il y a lieu de prendre en considération un certain nombre de conditions et de résoudre un certain nombre de questions. Le Président s'engage à envoyer les propositions (y compris les stipulations/conditions et les questions) aux FMN pour obtenir leurs commentaires avant de les transmettre à la FIM. Il se charge par ailleurs de présenter le problème d'assurance soulevé au cours de la réunion du Conseil de novembre.

- **ASSEMBLEE GENERALE 2018: DATE ET LIEU (Pays)**

IL EST CONVENU qu'en 2018, l'Assemblée générale aura lieu en Andorre, à savoir au même endroit que celle de la FIM. Tous les aspects logistiques seront confirmés au cours de la première Réunion du Conseil de 2018. **APPROUVE**

- **REUNIONS DES COMMISSIONS: DATE ET LIEU**

L'Assemblée **CONVIENT** que l'organisation des Réunions des Commissions en mars n'était pas une initiative proactive et que cette réunion devrait avoir lieu chaque année à la mi-septembre, à savoir après le Motocross des Nations Africaines (MXOAN) et peu avant la fin de la saison sportive. De cette façon, les questions/problèmes pourraient être soulevés puis résolus et le calendrier de la saison prochaine pourrait être établi. L'AG **DECIDE** que dans la mesure où la CONU économisera de l'argent sur le coût des voyages des délégués pour l'AG de 2018, ces fonds pourront être utilisés pour les voyages des personnes se rendant à la réunion supplémentaire qui se tiendra en septembre 2018. **IL EST PRIS NOTE** du fait que c'est la dernière fois qu'auront lieu deux réunions des Commissions dans la même année.

RAPPORT FINANCIER (VP Trésorière et SG)

L'AG approuve les Comptes de 2016 vérifiés par les Commissaires aux Comptes ainsi que le Budget pour l'année 2018 et prend note des comptes par intérim en date de septembre 2017.

ENREGISTREMENT DES RAPPORTS ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2018: (distribués avant l'AG)

L'Assemblée générale **ENREGISTRE** les Rapports des membres du Conseil pour l'année 2017 ainsi que les Plans de travail pour l'année 2018 tels qu'ils ont été présentés.

- Mme Dykes a présenté son rapport qui porte sur les disciplines de l'Enduro et du Tout Terrain et qui est disponible sur le site web.
- Le fait que le Règlement de Motocross ne soit plus à jour et n'ait pas été réactualisé depuis un certain temps, est un sujet de préoccupation.
- L'Assemblée convient qu'il importe de mettre à jour les Règlements sportifs et de les distribuer en temps voulu. Actuellement, ils ne sont pas adéquats ce qui pose des problèmes pour les examens.
- Il convient d'étudier la possibilité d'organiser des examens en ligne pour être plus en conformité avec ceux de la FIM puis de les adapter à la situation de la CONU en collaboration avec les FMN.
- Mme Heygate demande que le Règlement Motocross lui soit transmis afin qu'elle puisse y apporter ses commentaires et des modifications puis les envoyer à Mme Dyke et à la SG.
- Un participant demande que les délégués siégeant aux Commissions Environnement et Femmes et Motocyclisme prennent part aux réunions des Commissions sportives dans la mesure où ces Commissions se chevauchent. Cela leur permettrait par ailleurs d'avoir une meilleure perception du sport.
- Le séminaire médical se tiendra dans le cadre de la première réunion des Commissions de 2018.
- M. Scholtz fait une observation eu égard à la question des casques de protection dont les droits de douane s'élèvent à 25% en Afrique du Sud et indique que l'association de l'industrie motocycliste s'occupait activement de la question. Il se demande si les autres pays sont également touchés. Il faudrait peut-être étudier la question au vu du fait que cela pourrait être l'une

des raisons qui freine le développement de ce sport sur le continent.

- M. Solofoniaina explique qu'à Madagascar, ce n'est que récemment qu'a été publiée une loi sur la circulation routière (Code de la Route). En conséquence, sa FMN a dû publier son propre guide qu'ils ont essayé de distribuer à travers tout le pays. Il se charge d'en envoyer un exemplaire à la SG.
- M. Bach-Hamba informe l'AG que la Tunisie connaît également des problèmes de droits de douane élevés et que cela avait une incidence sur les activités motocyclistes. Malgré tout, le motocyclisme de loisirs est en augmentation. Il explique, par ailleurs, quelles sont les activités organisées dans son pays en matière de motocross, Tout terrain, tourisme, rallyes, etc. et qu'il aimerait obtenir plus d'informations sur les rallyes qui se déroulent en Afrique. M. Mawson lui indique qu'il peut trouver toutes ces informations sur le site web de FIM AFRICA.
- Au vu des problèmes de contrôles aux frontières, M. Motsumi demande l'aide de tous les pays qui participeront au Motocross des Nations Africaines (MXOAN).
- La SG se charge de distribuer le Calendrier de la MSA dès qu'il aura été finalisé.
- Une discussion s'ensuit concernant les Fédérations qui auraient aimé prendre part au MXOAN mais qui ne peuvent le faire en raison des coûts impliqués. A cet égard, il est important que le pays hôte essaie de trouver des motos pour les manifestations organisées sous l'égide de FIM AFRICA afin d'aider les pays qui aimeraient y participer.
- Il convient d'étudier la question de l'organisation de manifestations soutenues par FIM AFRICA plutôt que de Championnats FIM AFRICA. Les Championnats continentaux coûtent trop cher (en termes d'Assurance, de Licences FIM...) si bien qu'au bout du compte, peu de concurrents y participent.
- La Présidente de la Commission Femmes et Motocyclisme travaille en collaboration avec ITWG sur la Conférence des Femmes qui se déroulera au Botswana en 2018 et a demandé à Mme Dyke, et aux pilotes d'Enduro Kirsten Landman et Franciska Brandle de faire partie des oratrices invitées.

PROPOSITIONS FAITES PAR LES MEMBRES DE FIM AFRICA

Coûts des licences FIM et de l'assurance médicale obligatoire proposés par la FIM (Mme Rushforth). Ce sujet fait l'objet d'une discussion approfondie dans la mesure où l'augmentation de ces coûts est une source de préoccupation pour la majorité des Fédérations. Il est toutefois constaté que les Pays du Nord ne seront pas touchés étant donné qu'ils peuvent utiliser leur licence pour participer aux compétitions ayant lieu en Europe.

IL EST CONVENU que le Président abordera cette question au cours de la prochaine réunion du Conseil d'administration et en fera ensuite rapport au Conseil et aux membres.

M. Ourimi demande quelle est la procédure utilisée pour que les membres dirigeants de la CONU soient nommés membres honoraires. M. Sbai explique que la FMN concernée doit soumettre la nomination de la personne pour approbation par l'AG.

M. Comana remercie toutes les personnes présentes et explique qu'il doit se rendre

à l'aéroport.

M. Comana part après le déjeuner et c'est M. Sbai qui assume la présidence de la réunion après le déjeuner.

DISCUSSION D'ORDRE GENERAL

M. Laraichi présente ses excuses pour son arrivée tardive et explique que, malgré tous les empêchements/obstacles rencontrés, il a toujours essayé d'apporter son soutien à FIM AFRICA et de prendre part aux Assemblées générales.

Une discussion concernant une aide financière pour la manifestation de Motocross du Maroc s'ensuit. A ce propos, M. Sbai explique à M. Laraichi qu'il est trop tard pour faire une demande de financement qui aurait dû être soumise bien avant.

M. Laraichi explique les difficultés rencontrées pour que des pays tels que l'Algérie et la Libye participent aux manifestations dans la mesure où leurs frontières sont fermées. Il indique, par ailleurs, qu'il est en route pour aider les Libyens à obtenir des visas car il n'y a pas d'ambassade en Libye.

Il est proposé qu'une réunion de la CONU réunissant les Régions du Nord et du Sud se tienne tous les deux ans.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

M. Sbai remercie tous les délégués qui ont assisté à cette réunion magnifique et leur souhaite un excellent voyage de retour dans leurs pays respectifs et clôt la réunion à 15H15.